

COUPE DES « INCROYABLES »

Art.1 : Nature et Composition des équipes

Coupe réservée aux joueurs licenciés UFOLEP âgés de plus de 55 ans (nés en 1968 et avant pour la saison 2023/2024). Sa priorité étant la Convivialité.

La formule retenue est par équipes de 2 joueurs qui disputent 2 simples et d'un double qui peut être constitué avec adjonction d'un 3^{ème} joueur. Une équipe est composée au maximum de 4 joueurs. Pas de limite de classement.

Art. 2 : les équipes peuvent être constituées de joueurs de clubs différents et mixtes.

Art. 3 : Cette compétition se déroule en semaine avec une date butoir où toutes les rencontres du tour doivent être jouées. Les capitaines se mettent d'accord sur la date et l'horaire où se jouera la rencontre. En cas de désaccord, la date imposée est le jeudi soir avant la date butoir à 18h30. Cette compétition n'est pas concurrentielle du championnat traditionnel, mais lui est supplémentaire

Art.4: Les parties se disputent au meilleur des 5 manches. Les points acquis ou perdus seront affectés du coefficient 0.5

Art. 5 : Selon le nombre d'équipes engagées, des poules géographiques seront composées avant des poules finales de classement intégral. Les règles de jeu et de tenue en vigueur sont celles publiées par la FFTT.

DROITS D'ENGAGEMENT : 5 € par équipe

Les feuilles d'engagement jointes sont à renvoyer au juge arbitre accompagnées du paiement (UFOLEP CTD Tennis de Table) pour le **11 Octobre 2022** délai de rigueur à :

Philippe Cousin

19 rue de Vimy 62580 Neuville St Vaast

☎ 06.71.06.29.42 💻 cousin.family@wanadoo.fr

SAISON 2023/2024

NOM DU RESPONSABLE :... ..

Tél :Courriel :.....

Nombre de tables disponibles
(3 mini selon le nombre d'équipes engagées)

COMPOSITION DES EQUIPES

Nom de l'équipe	NOM et Prénom des joueurs	N° de Licence	Classement	Né en
.....				
.....				

* Précisez s'il y a lieu les noms des différents clubs qui constituent l'équipe. N'étant pas forcément des équipes de la même association, les équipes peuvent se désigner comme elles veulent.